

Filipa Brazzaville

appui à la FILIÈRE Privée et Associative de la pré-collecte des déchets à Brazzaville

LETTRE D'INFORMATION NUMÉRO 7 / MAI 2016

De la concertation entre les acteurs de la gestion des déchets

Au cours des mois précédents, la Mairie de Brazzaville, la société Averda et le GRET ont dressé des pistes de collaboration. Ainsi, l'articulation entre pré-collecte et collecte des déchets est ressortie comme une nécessité. Une première réunion de concertation a eu lieu à la Mairie de Bacongo, le 19 février. Elle a regroupé la société Averda, la Mairie de Brazzaville, la Mairie de Bacongo et des Représentants des OPC (individuels, associations) et un trieur (valorisation de la matière organique) intervenant dans cet arrondissement, le GRET assurant l'animation en tant que facilitateur des relations entre ces acteurs.

Chacun s'est présenté. Les OPC ont insisté sur les difficultés liées aux fermetures de sites de dépôts, à l'augmentation des difficultés du fait des distances plus longues à parcourir. La société Averda a insisté sur sa volonté de trouver des solutions conjointes car à son arrivée, seuls les OPC étaient présents. La Mairie a dressé des perspectives à moyen et long terme au niveau de sites de regroupement. Finalement, les participants ont insisté sur la complémentarité qui existe entre leurs actions, la possibilité d'utiliser les bacs de la société par les OPC pour que la pénibilité des distances à parcourir soit réduite, pendant une phase transitoire. D'autres réunions de ce type seront organisées dans les autres arrondissements d'intervention du projet au mois de juin.

A propos de l'étude sur la valorisation des déchets

L'équipe du GRET a poursuivi l'état des lieux des filières de valorisation des déchets à Brazzaville. Des enquêtes ont ainsi été réalisées auprès de fondeurs, qui fabriquent des objets en aluminium et recyclent des cannettes, auprès de garagistes pour connaître ce qui est fait des métaux et des huiles, auprès de grossistes récupérant des plastiques et des métaux, auprès de réparateurs d'équipements électroménagers récupérés, etc. Cet état des lieux touche à sa fin et a demandé une forte mobilisation des animateurs. En effet, identifier des filières à Brazzaville s'est révélé complexe car elles sont peu développées et souvent informelles. Afin de fournir plus d'éléments à la Mairie qui devra sélectionner une filière pour laquelle réaliser une étude approfondie d'un site pilote de valorisation, une caractérisation des déchets sera réalisée en mai.



Un site de réparation et vente d'équipement électroménagers



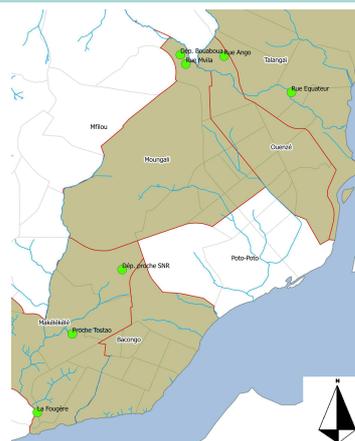
Participants à la réunion de concertation entre les acteurs des de la gestion des déchets à Bacongo

DES REPRÉSENTANTS DES OPC

Lors des réunions de concertation entre les différents acteurs de la gestion des déchets, tous les OPC ne peuvent être présents. Des relais ont alors été désignés par leurs pairs pour cela. Ils doivent d'abord se préparer pour les réunions, ensuite restituer le contenu des échanges aux autres OPC. Ils sont accompagnés par les animateurs dans cette démarche. Depuis la réunion du 19 février, des séances de travail ont eu lieu avec les OPC « relais ». Concernant l'utilisation des bacs Averda, certains sont réticents à y recourir par crainte de litiges avec les riverains ou avec les policiers. Les OPC ont réaffirmé leur volonté de disposer d'une carte les autorisant à y déposer les déchets.

BIENTÔT UNE CARACTÉRISATION !

Pour rendre plus pertinente l'étude sur la valorisation des déchets, une caractérisation sommaire sera réalisée en mai (début de la saison sèche). Elle permettra d'avoir une idée des quantités de déchets produites par les habitants de Brazzaville et de connaître la composition des déchets produits. 7 tournées de pré-collecte pendant 2 à 3 jours seront suivies puis les déchets seront triés et pesés. Le GRET travaillera avec des étudiants en géographie et des trieurs pour mener cette activité.



Carte des dépotoirs actuellement utilisés par les OPC à Brazzaville

Des autorisations d'exercer le service de pré-collecte

Les résultats du diagnostic de pré-collecte ont montré une réelle nécessité d'encadrer et réguler le service de pré-collecte. Le Gret a proposé la mise en place d'un système de délivrance d'autorisations à exercer ce service.

• Tester la méthode pour l'améliorer

Les autorisations, sortes de permis d'exercer le service, permettront aux Mairies de mieux connaître les acteurs intervenant sur leurs territoires et ainsi de maîtriser la couverture des quartiers de la ville. Cela permettra aussi aux opérateurs du service d'être reconnu et d'être sécurisé quant à l'exercice du service.

Pour avoir une meilleure maîtrise de la méthode, pouvoir proposer plus aisément des adaptations et améliorations, la Mairie de Brazzaville a souhaité tester les autorisations à petite échelle, pendant un temps donné. Ainsi, l'Arrondissement 4 - Moundali a été choisi pour abriter cette première étape de mise en œuvre des autorisations. Il démarrera en juin pour s'étaler jusqu'en octobre 2016. Il permettra de mieux ajuster le dispositif avant d'être élargi aux autres arrondissements de Brazzaville.

• De la concertation et de l'accompagnement

Pour construire la méthode des autorisations, les Mairies et les OPC ont été associés au processus à travers des discussions dès avril 2015. Puis s'en sont suivis des séances de travail avec la DEPV pour mettre en place et affiner les principes de fonctionnement, la démarche, les outils de ces autorisations. A ce titre deux formations sont prévues courant juin 2016. La première concerne les Mairies des Arrondissements d'intervention de Filipa, elle sera co-animée par la DEPV et le Gret. L'autre est en direction des OPC de Moundali. Elles permettront aux acteurs de mieux les informer sur la démarche, le rôle de chacun, la composition et le remplissage des dossiers. Une fois, le test lancé, des séances de formations sous forme d'accompagnement personnalisés seront menées auprès des OPC et des Mairies. Cela permettra aux acteurs de mieux maîtriser le système. A la fin du test, un atelier bilan présentant l'expérience de Moundali aura lieu afin de présenter les résultats du test et proposer des améliorations pour la suite.

Les prochaines activités de Filipa

Lancement des activités d'IEC / sensibilisation à Ouenzé	mai 16
Formation des OPC aux risques sanitaires à Bacongo	mai 16
Réunion de concertation sur les solutions de regroupement à Moundali	juin 16
Formation des Mairies et des OPC aux autorisations	juin 16
Lancement du test des autorisations d'exercer le service à Moundali	juin 16

Le démarrage des activités d'IEC / sensibilisation

Ce trimestre a permis le démarrage des activités d'IEC / sensibilisation, dans l'Arrondissement 5—Ouenzé, une fois les supports conçus. Ainsi, une classe de CM1 de l'école Pierre Nstiété (quartier 54) a pu bénéficier d'un *focus group* sur les questions en lien avec la gestion des déchets, tester des jeux (image à reconstituer, jeux de carte), et s'initier à des scénettes sur la problématique des déchets. Des *focus group* ont aussi été réalisés dans l'enceinte du Centre de Santé Jane Vial (quartier 55) en direction des femmes, ainsi que des animations de masse au marché Mampassi (quartier 53) qui ont touché les passants et vendeurs. Ces premières activités ont permis de mettre en avant l'intérêt des populations pour les questions de gestion des déchets, de mieux adapter les dessins ainsi que les techniques d'approches des destinataires et de redéfinir les critères d'identification des ménages devant bénéficier des visites à domicile.

FORMER LES OPC AUX RISQUES SANITAIRES

Le Gret organisera au cours du prochain trimestre, des formations auprès des OPC sur « les risques sanitaires ». Cette formation concernera dans un premier temps les OPC individuels et associatifs de Bacongo avant d'être élargie aux autres arrondissements. Elle devrait permettre de contribuer à l'amélioration des conditions de travail des OPC en mettant en évidence les situations à risques rencontrées dans l'exercice de leur activité en matière de santé et d'hygiène ainsi que leur proposer des solutions simples à mettre en œuvre. Les animateurs au cours de leurs visites de terrain pourront évaluer l'impact de ces formations.

Cette formation se base sur une étude qui a été réalisée par une étudiante en médecine au Gret Brazzaville, en août 2015.



Support expliquant l'impact de la gestion des déchets sur la santé et la vie des populations



Travail sur une scénette d'IEC avec des élèves de CM1

Photos : © Gret

AVEC LE SOUTIEN DE :



MAIRIE DE PARIS

Les idées et opinions présentées sont celles du Gret et ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.

CONTACT : Représentation du Gret au Congo : 17 avenue de la Base aérienne—Batignolles, Moundali, Brazzaville

tel : +242 06 917 77 53 / e-mail : congo@gret.org

www.gret.org/Congo

Contact au Congo : Marie Guillaume/ guillaume@gret.org

Contact au siège : Bénédicte Chateau / chateau@gret.org